



## Le cycle des eaux domestiques

Une grande partie de l'eau de pluie s'infiltré dans les sols pour former des **nappes phréatiques** et alimenter les cours d'eau. L'eau que l'on consomme est puisée dans ces nappes et ces cours d'eau.

Après avoir été puisée, l'eau est filtrée et purifiée dans une **usine de traitement**. L'eau passe dans différents bassins pour éliminer déchets, virus et autres polluants. Pour préserver la qualité de l'eau à travers les nombreux tuyaux qui la transportent, on y ajoute un peu de chlore.

Dans les communes, l'eau est d'abord stockée dans les **châteaux d'eau**. L'**eau potable** arrive dans nos logements grâce à un réseau souterrain.

Le réseau français compte 906 600 kilomètres de **canalisations** !

Le réseau de distribution des eaux est entretenu par chaque commune grâce aux **fontainiers**.

Pour recevoir l'**eau potable**, le consommateur doit s'abonner au service d'eau et d'assainissement de sa commune. L'eau consommée est facturée grâce à un **compteur d'eau** installé dans les logements. L'eau potable que nous consommons est payante.

Toutes les eaux utilisées pour le ménage, la cuisine ou notre toilette sont des **eaux usées**. Depuis 1992, il est interdit de les rejeter directement dans la nature.

Lorsque tu utilises de l'eau pour te laver ou que tu tires la chasse d'eau des toilettes, les **eaux usées** partent dans les **égouts**. Elles sont transportées dans le réseau d'évacuation des eaux usées vers une **station d'épuration**.

Dans la **station d'épuration**, l'eau passe par plusieurs bassins. Le **dégrillage** arrête les gros déchets naturels ou industriels. La décantation retire les sables et les boues. **L'aération** détruit les substances toxiques et polluantes grâce à des bactéries.

Elles entraînent les polluants qu'elles ont captés au fond d'un nouveau **bassin de décantation**. Enfin, l'eau dépolluée est rejetée dans les cours d'eau.

Sans danger pour l'environnement, elle sera à nouveau captée pour être transformée en **eau potable**.

C'est le **cycle des eaux domestiques**.